

Année 2005



Société de médecine du

travail et d'ergonomie de Lyon

N° 337
Mars – Avril 2005
Sommaire

Page :

1 – Inscription, réinscription à la Société :	2
2 – Prochaines réunions de la Société :	2
3 – Compte-rendu de la réunion du 3 février 2005 : le service prévention de la CRAM	3
4 – Compte-rendu de la réunion du 4 mars 2005 : expériences de pluridisciplinarité	3
5 – Informations diverses :	4

1 - INSCRIPTION, RÉINSCRIPTION À LA SOCIÉTÉ:

vous avez été très nombreux à vous réinscrire à la Société pour l'année 2005. Merci de votre fidélité. Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, merci de renvoyer le plus rapidement possible votre formulaire accompagné de votre chèque de 20 euros .

Si vous avez égaré le formulaire, adressez-nous un courriel à l'adresse de la Société pour que nous puissions vous en faire parvenir un nouveau.



2 – PROCHAINES RÉUNIONS DE LA SOCIÉTÉ

Le vendredi 22 mai 2005 se tiendra de **14 h à 17h** notre réunion, sur le thème

Risques routiers et travail

Nous serons reçus par nos collègues Barbara Charbotel et Philippe Davezies dans les locaux de l'**INRETS** (Institut National de REcherche sur les Transports et leur Sécurité), 25, avenue François Mitterrand à **Bron**, dans la banlieue Est de Lyon.

Tramway ligne T2 arrêt Hôtel de ville Bron, puis bus 25 direction Bron François Mitterrand.

Interviendront notamment **Bernard Laumon** directeur de recherche, auteur d'une étude sur les stupéfiants et le risque routier et **Jean-Yves Le Teste**, chargé de mission risque routier à la CRAM Rhône-Alpes.

+++++

en juin, la réunion de la Société sera remplacée comme habituellement par les

21 èmes JOURNEES FRANCO-SUISSSES DE MEDECINE DU TRAVAIL

Organisées par nos collègues de la Société de médecine du travail de Strasbourg, ces journées se dérouleront à **Belfort** les **9 et 10 juin 2005**.

Les Journées Franco-Suisses, biennales, sont toujours un moment privilégié d'échanges et d'amitié entre médecins du travail suisses et français.

Vous trouverez toutes informations utiles sur le site internet de la Société de médecine du travail de Strasbourg : <http://smsts.chez.tiscali.fr>

3 - COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 03 FEVRIER 2005 :

LE SERVICE PREVENTION DE LA CRAM RHONE-ALPES

La réunion s'est tenue jeudi 3 février 2005 dans les nouveaux locaux de l'école d'infirmières Rockefeller, à Lyon .

Nous avons accueilli l'équipe du **service Prévention de la Caisse Régionale d' Assurance Maladie Rhône-Alpes** venue nous présenter ses travaux.

Monsieur **Bernard Millet**, ingénieur en chef de ce service, nous l' a tout d'abord présenté :

70 ingénieurs et techniciens supérieurs, formés par l'INRS après 5 ans d'expérience professionnelle, assermentés, ayant droit de visites dans les entreprises.

Leurs objectifs sont d'aider les entreprises (principalement celles entre 10 et 200 salariés) à se prendre en charge quant à la prévention des risques professionnels, en valorisant les bons exemples, en démultipliant les actions.

Les visites et conseils sont entièrement gratuits. La CRAM propose des contrats de prévention aux entreprises de moins de 200 salariés pour financer jusqu'à 30% de leurs investissements sécurité.

Le service Prévention de la CRAM Rhône-Alpes propose également aux entreprises des **formations** et de la **documentation** (catalogue consultable sur le site www.cramra.fr).

Il a pour partenaires privilégiés les médecins du travail, les MIRTMO et les Instituts universitaires de santé au travail.

Le plan triennal d'activité a retenu 4 thèmes prioritaires :

- les cancers professionnels,
- les TMS
- le risque routier
- le développement des offres de formation

Monsieur **François-Xavier Thomas**, ingénieur chimiste conseil, nous a présenté les actions de **prévention des cancers professionnels** : que ce soit vis à vis des poussières de bois, du cobalt, de l'amiante ou du béryllium.

Quelques exemples sont venus illustrer ses propos, notamment en évoquant les peintures de substitution visant à éliminer le chromate de plomb (pigments rouge – orange) ou les produits de remplacement du trichloréthylène (fontaines biologiques, produits lessiviels, etc...).

Monsieur **Jérôme Chardeyron**, ingénieur conseil, nous a ensuite exposé les actions de la CRAM Rhône-Alpes en faveur de la prévention des troubles musculo-squelettiques (**TMS**) :

Leur forte progression (+ 15% par an en Rhône-

Alpes) fait émerger une demande sociale de la part des entreprises.

L'accroissement des cadences a favorisé leur développement ; on a parlé de « taylorisme assisté par ordinateur ».

Deux axes de travail sont retenus : faire émerger la demande des entreprises, d'une part, et d'autre part construire et animer des réseaux de prévention, comme le Forum Rhône-Alpes Métallurgie.

Madame **Christine Guichard**, ingénieur conseil, nous a parlé de l'habilitation par la CRAM des intervenants en prévention des risques professionnels (**IPRP**) : un collège interrégional comprenant la CRAM, l'OPPBT et l'ARACT délivre les habilitations .

Ces habilitations concernent des personnes physiques ou morales, réunissant des compétences professionnelles et des garanties d'indépendance.

En 2004, 93 habilitations ont été délivrées : elles concernent soit des titulaires de diplômes (ingénieurs, BTS santé-sécurité, etc..), soit des personnes ayant une expérience prolongée dans le domaine prévention-sécurité : par exemple des salariés ayant siégé au moins 8 ans en CHSCT.

Les formateurs en secourisme du travail et en gestes et postures ne peuvent pas être habilités en tant que tels.

L'ensemble des interventions de cette séance a fait l'objet de transparents de format Power Point que les orateurs nous ont aimablement communiqués. Si vous en souhaitez une copie, adressez-nous un courriel à l'adresse : SOC.MED.TRAV.LYON@FREE.FR

4 - COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 4 MARS 2005 :

EXPERIENCES DE PLURIDISCIPLINARITE

A l'heure où les IPRP (voir ci-dessus) se mettent en place dans les entreprises, des équipes de santé au travail (médecins, infirmières, ergonomes) sont venues nous présenter tout ce qu'elles ont déjà réalisé en commun.

Quatre équipes sont intervenues :

Projet de travail en équipe pluridisciplinaire : mesurage du bruit

Chantal Guichard, technicienne en métrologie et le docteur Marc Pouget, médecin du travail à l'AST Grand Lyon, nous ont présenté leur action qui concerne une entreprise de métallurgie :

La chronologie s'est étendue de juillet 2003

à septembre 2004 :

- demande d'une « cartographie » du bruit par l'entreprise au médecin du travail
- transmission à la technicienne en métrologie, visite de l'entreprise et reformulation de la demande en « dosimétrie » du bruit
- participation de l'ergonome, proposition de deux projets à la direction
- intervention (mesurage et rédaction du rapport) : 3,5 jours sur le terrain
- présentation au CHSCT et demande d'une nouvelle dosimétrie pour les points les plus bruyants
- dosimétrie sur les opérateurs avec suivi papier de l'activité par la technicienne
- préconisations et présentation au CHSCT

L'intervention a été menée en partenariat avec l'ingénieur de sécurité de l'entreprise.

Le coût pour l'entreprise a été limité aux 3,5 jours de présence sur le terrain de la technicienne (sans compter le temps nécessaire à l'interprétation et à la rédaction du rapport : environ le double)

Le délai de l'intervention a été long pour des raisons propres à l'entreprise

Les préconisations ont été suivies(encoffrement de machines ,port de protection auditive ,et déclaration SMR) et une nouvelle mesure est à faire.

Pluridisciplinarité face aux TMS dans la métallurgie

Patricia Léal, ergonome et le Dr Estelle Bund Dauffer, médecin du travail à l'Agemetra.

Cette action a été menée en partenariat avec la CRAM et l'UMIDERA sur les départements Isère, Savoie et Rhône avec un financement 50% CRAM, 25% UDIMERA, 25% entreprise. 9 entreprises ont participé avec un effectif de 24 à 1400 salariés ; 4 services de Médecine du Travail étaient concernés.

Le projet consiste en une convention avec des entreprises volontaires pour la formation d'un **homme ressource** dans chaque entreprise qui conduira un projet : analyse l'existant et recherche des solutions puis évaluation.

Pour l'ergonome, cette action a nécessité 18 journées d'intervention collectives ou individuelles et l'évaluation des résultats reste à faire.

Le médecin du travail a sensibilisé l'entreprise au risque et a proposé l'étude ergonomique mais la CRAM et l'ergonome étant décideurs, son intégration n' a pas été aisée. Il a un rôle important dans le suivi et le dépistage des autres situations à risque.

Le CHSCT a choisi le poste à étudier et le stagiaire « homme ressource » qui a compris la pluralité des causes de TMS y compris organisationnelles et a favorisé la discussion avec les services méthodes. Cette action permet un regard nouveau sur les situations de travail et casse la logique « poste

de travail » : elle entraîne une prise de conscience de la démarche prévention et une dynamique nouvelle dans l'entreprise.

Equipe pluridisciplinaire dans un centre de recherche :

Ergonomie du poste de travail hotte à flux laminaire

D. Poyet consultant ingénierie , JF. Buffard technicien, Marie-Christine Limame infirmière.

A l'occasion du déménagement d'un laboratoire de 2500m² où les contraintes sont nombreuses (confinement, manutentions lourdes ou nombreuses) personnel de taille et corpulence variées, une réflexion sur l'outil de travail « hotte à flux laminaire » a été menée et le bâtiment a été conçu à partir du poste de travail et de ses contraintes.

Le groupe a défini ses attentes ; l'ingénierie propose des solutions en respect avec les normes sanitaires.

La pluridisciplinarité suppose vouloir travailler et réfléchir ensemble mais aussi partager son savoir : il ne faut pas être trop nombreux et être humble vis à vis du savoir des autres

En conclusion : les besoins de l'utilisateur ont été au centre du projet, les fournisseurs ont été partie prenante, les avancées et remarques serviront à d'autres projets ultérieurs.

Equipe pluridisciplinaire dans un centre de recherche scientifique

Catherine Chazette, infirmière, Institut Laue Langevin (Grenoble)

L'arrivée de la nouvelle infirmière a été l'occasion d'un bilan des risques de l'Institut : radiations, risques chimique, biologique et physique .

L'action de départ avec l'ingénieur de sécurité sur le risque chimique : recensement des produits, création d'un classeur des FDS, formation et évaluation. Puis l'action sur le risque physique avec le CHSCT a été la création de groupes de travail sur le bruit, la sécurité et le matériel dangereux Un document sur la radioprotection pour les intervenants extérieurs a été élaboré avec le médecin du travail. Une action sur le problème alcool a été menée avec l'assistante sociale.

Le travail en équipe a permis de sensibiliser le personnel, l'action a été plus complète ,plus crédible plus convaincante auprès de la direction donc plus efficace.

En conclusion, ces quatre interventions, par leur dynamisme, nous ont montré que nous ne devons pas avoir peur de la pluridisciplinarité, tant redoutée par certains !

5 – INFORMATIONS DIVERSES

CONGRES DE LYON 2006 :

Pour mémoire, du mardi 30 mai au vendredi 2 juin 2006, à la Halle Tony Garnier dans le 7^{ème} arrondissement de Lyon (Gerland).

Le site web du congrès va bientôt être créé : il permettra de suivre en direct sa préparation, d'avoir les détails des différents thèmes abordés.

Un premier envoi concernant le congrès sera adressé à tous les congressistes potentiels dans le courant du mois de mai 2005.

Rendez-vous au prochain bulletin pour plus de détails.

+++++

Association Parole Bégaïement :

Les professionnels de santé au travail que nous sommes sont parfois confrontés à des salariés atteints de bégaïement, handicap qui peut se révéler très pénalisant dans les entreprises.

L' Association Parole Bégaïement se propose de les aider. Les médecins qui désirent joindre cette association pourront utiliser l'adresse suivante :

vincent.sarron-pilot@wanadoo.fr

ou téléphoner au 06 08 70 43 45.

Une des particularités de l'APB étant de faire travailler conjointement personnes bègues et thérapeutes, ils pourront également contacter Madame Isabelle Bourbon, orthophoniste à Villeurbanne, au 04 78 03 08 37.



Pour nous contacter :

Si vous désirez nous contacter, merci de nous écrire au siège de la Société, 8 avenue Rockefeller 69008 Lyon, ou sur l'adresse électronique de la Société :

SOC.MED.TRAV.LYON@FREE.FR